**Règlement du Concours de Dessin Manga 2024**

**Article 1 : Organisation**

La Bibliothèque Municipale de Bétheniville lance un concours de dessin manga ouvert à tous dès le lundi 10 juin, suivi de l’exposition « À la découverte du manga » où les œuvres seront exposées.

**Article 2 : Thème**

Le thème du concours est : **Manga**

**Article 3 : Conditions de participation**

* Le concours est ouvert à tous, sans distinction d'âge ni de niveau.
* Un seul dessin par participant est autorisé.
* Le dessin doit être réalisé sur une feuille A4 blanche.
* Toutes les techniques de dessin sont autorisées (crayons, feutres, peinture, etc.).
* Le dessin doit être original et ne pas copier une œuvre existante.
* Le dessin ne doit pas comporter de propos discriminatoires, diffamatoires ou injurieux.

**Article 4 : Dépôt des dessins**

Les dessins doivent être déposés à la Bibliothèque Municipale de Bétheniville avant le 13 juillet 2024.

**Article 5 : Sélection des gagnants**

Un vote sera organisé tout au long de l'exposition « À la découverte du manga », où les visiteurs volontaires pourront participer en déposant leur bulletin de vote.

Le résultat de ces votes comptera pour une voix en plus de ceux des membres du jury.

Le jury est composé des membres de la commission bibliothèque et sélectionnera les meilleurs dessins selon les critères de sélection suivants :

* La qualité graphique du dessin
* L'originalité du dessin
* Le respect du thème du concours

**Article 6 : Prix**

* Une carte cadeau d’un montant de 15€ valable à la librairie Rougié et Plé (51100 Reims) pour les enfants jusqu’à 11 ans.
* Une carte cadeau d’un montant de 15€ valable à la librairie Rougié et Plé (51100 Reims) pour les adolescents de 12 ans jusqu’à 18 ans.
* Une carte cadeau d’un montant de 15€ valable à la librairie Rougié et Plé (51100 Reims) pour les adultes à partir de 18 ans.

**Article 7 : Propriété intellectuelle**

Les dessins soumis au concours restent la propriété de leurs auteurs.

Cependant, l'organisateur du concours se réserve le droit de les exposer, de les reproduire et de les diffuser à des fins promotionnelles.

Ils seront affichés lors de l’exposition : « À la découverte du manga » qui se tiendra du 16 juillet au 17 août, à la salle des mariages de la mairie.

**Article 8 : Remise des prix**

La remise des prix aura lieu lors du forum des associations le samedi 7 septembre à 11h. (la date et l’heure sont susceptibles d’être modifiées.)

**Article 9 : Information**

Le règlement du concours est disponible sur le site internet de la Bibliothèque Municipale de Bétheniville et à l'accueil de la bibliothèque.

**Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la Bibliothèque Municipale Bétheniville au 07 67 15 41 17 ou par e-mail à bibliotheque.btv@outlook.fr**